

Extrait du Registre des délibérations du Bureau du 6 octobre 2017

Date de publication : 13 octobre 2017	Délégués en exercice : 22
Date de convocation : 29 septembre 2017	Nombre de délégués présents ou représentés : 15

Le 6 octobre 2017, les membres du Bureau du Parc naturel régional du Marais Poitevin, légalement convoqués, se sont réunis, à Coulon (79), sous la présidence de M. Pierre-Guy PERRIER, président.

Étaient présents ou représentés :

Au titre du Conseil régional des Pays de la Loire

Mme Lydie BERNARD

Mme Myriam GARREAU

M. Pierre-Guy PERRIER

Au titre du Conseil régional Aquitaine Limousin Poitou-Charentes

M. Benoit BITEAU

M. Pascal DUFORSTEL

M. Nicolas GAMACHE

Au titre du Conseil départemental de la Charente-Maritime

Mme Catherine DESPREZ

Au titre du Conseil départemental de la Vendée

M. Arnaud CHARPENTIER

M. François BON

Au titre des communes

M. Joël BLUTEAU

M. Bernard BORDET

M. Marc THEBAULT

Mme Catherine TROMAS

Au titre des EPCI

M. Yann HELARY

Au titre des chambres d'agriculture

M. Christian AIME

Étaient excusés :

M. Bernard BELAUD, M. Jérémy BOISSEAU, M. Jean-Claude RICHARD, M. Jean-Pierre SERVANT,
M. Michel SIMON, Mme Séverine VACHON, M. Stéphane VILLAIN

Avenant à la convention CREGENE d'occupation d'un bâtiment

Avenant à la convention CREGENE d'occupation d'un bâtiment

Contexte

Le CREGENE est une association loi 1901 à but non lucratif, qui fédère plusieurs associations indépendantes, dont les objectifs sont la sauvegarde et la promotion des races animales et des espèces végétales originaires de la région.

Le Parc loue un bâtiment sur le site de la Laiterie au CREGENE, Conservatoire des Ressources Génétiques du Centre Ouest Atlantique, qui y a installé son siège administratif.

La convention portant sur la mise à disposition des bureaux se termine le 31 décembre 2017.

Décision

Après en avoir délibéré, le Bureau décide d'autoriser le Président à signer un avenant permettant de prolonger cette convention de 12 mois supplémentaires, soit jusqu'au 31 décembre 2018.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Président,
Syndicat mixte
LE PRÉSIDENT
Pierre-Guy PERRIER



The stamp is circular with the text 'PARC NATUREL RÉGIONAL DU MARAIS POITEVIN' around the top edge and 'Syndicat mixte' in the center. Below the center, it says 'LE PRÉSIDENT' and 'Pierre-Guy PERRIER'. A small star is at the bottom. A large, loopy signature is written over the stamp.